

ENTREPOT NEUF
BATIMENT I7B – 4 006 M²
SECTEUR LOGISTIQUE ET TERTIAIRE
À LOUER

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt spontanée d'un opérateur économique, qui souhaite occuper un emplacement du Marché de Rungis, ci-après défini. Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée dans le présent avis, la SEMMARIS pourra attribuer à l'opérateur économique intéressé l'emplacement visé, dont les caractéristiques essentielles sont précisées ci-après. Si un candidat supplémentaire au moins se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-après, la SEMMARIS, après analyse, attribuera l'emplacement à l'opérateur ayant présenté la meilleure proposition. L'opérateur économique intéressé sera informé de son obligation de déposer un dossier de candidature dans le cadre de la présente procédure pour permettre la comparaison des propositions en cas de pluralité de candidatures.

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Entrepôt neuf de 3.596m² accompagné d'une surface de bureau de 410m² au 1^{er} étage au sein du bâtiment I7B. Une zone extérieure est réservée pour les déchets de 50 m². L'entrepôt a pour destination une activité de stockage, préparation et distribution de commandes, sans activité de vente ni présence d'acheteurs.

Localisation et secteur : Idéalement situé au cœur du pôle logistique et tertiaire,
Avenue de l'Europe.

Venez découvrir
votre future
adresse !



Photo non-contractuelle



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : I7B
- **ESI** : 01/I7B/""
- **Surfaces** : 4.006 m² (3.596m² d'entrepôt ainsi qu'une zone déchet de 50 m² au RDC et 410m² de bureaux au 1^{er} étage)
- **Disponibilité du bien** : décembre 2027 sous réserve de validation du dossier de candidature par la SEMMARIS en Comité des Affectations.
- **Descriptif technique** :
 - Entrepôt à usage de stockage, préparation et distribution de commandes de produits alimentaires, sans activité de vente ni présence d'acheteurs.
 - 9 quais avec autodocks (=1,20M) comprenant 3 quais pour semi-remorques et le reste pour des porteurs.
 - Hauteur sous plafond de 7 mètres.
 - Isolation pour une activité à 2/4 degrés.
 - Charge au sol de 3 tonnes/m².
 - Bâtiment sprinklé.
 - Non divisible et non extensible en surface.
 - Tous les travaux d'aménagement sont à la charge du preneur.

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : Traité de concession allant jusqu'au 31/12/2049.

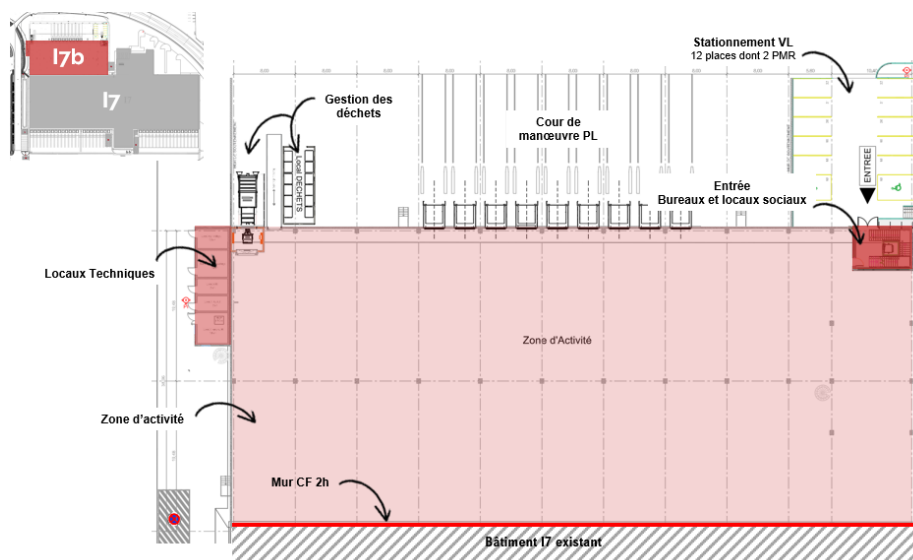
	REDEVANCES (€HT/M ² /AN)	CHARGES (€HT/M ² /AN)	DPA (€ HT/M ²)	DEPOT DE GARANTIE
Entrepôt	127,05€	45,71€	200€	186.373€
Bureaux	131,95€	20,67€	200€	18772€
Zone déchets	31,77€	NEANT	NEANTE€	477€

a mis en forme : oypena, Police : (Par défaut) +Corps (Calibri), 11 pt, Non Gras, Couleur de police : Couleur personnalisée(RVB(220;1;28)), Ligatures : Standard + Contextuelles

- Tarifs applicables en 2025 selon arrêté préfectoral N°2024-04382 du 20 décembre 2024

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 70 € HT/an/salarié.
- Redevance digitale : 70€ HT/mois
- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le PRENEUR bénéficie.





DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT

LE 11/07/2025 à 16H00



Pièces administratives :

- La carte d'identité du représentant légal de la société candidate
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles
- Dernier bilan comptable de la société

Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)



En application de la réglementation en vigueur, la SEMMAIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	40%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage, logistique urbaine propre, innovation, etc.	15%
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	15 %

- Produits d'origine française. ★★
- Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
- Produits transformés en France. ★
- Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★
- Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★
- L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★★★
- Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMAIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMAIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours calendaires après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMAIS.

RELATION CLIENTÈLE

OLIVIER SAM

Responsable Grands Comptes

olivier.sam@semmais.fr

+33 1 41 80 81 23 - +33 6 63 31 35 89



SUPPORT TECHNIQUE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

emplacement.commercial@semmais.fr

